



Nouméa, le

M.....
 GRADE :
 DISCIPLINE :
 ETABLISSEMENT :

à

Monsieur le Ministre de l'éducation nationale
 s/c de Monsieur le Vice-Recteur
 de Nouvelle-Calédonie
 s/c de Monsieur le chef d'établissement
 du

OBJET : Demande de recul de limite d'âge de l'emploi pour raison de famille.

REF. : Article L4 de la loi du 18 août 1936 modifiée
 Article 18 de la loi du 27 février 1948

Né(e) le |__|_|_|_|_|, j'atteindrai la limite d'âge de mon emploi le |__|_|_|_|_|

☐ Ayant à ma charge 1, 2, 3 enfant(s),

(joindre la photocopie lisible, intégrale et complète du livret de famille tenu à jour et le certificat de scolarité "jusqu'à 20 ans en cas d'études").

☐ Etant à l'âge de 50 ans, père - mère de 3 enfants vivants 1, 2, 3 enfant(s),

(joindre la photocopie lisible, intégrale et complète du livret de famille tenu à jour)

☐ Ayant perdu enfant(s) mort(s) pour la France,

(joindre un acte de décès)

je désire obtenir un recul de la limite d'âge de mon emploi (constitutif de droit à pension) ,
 pour une durée dean(s), c'est-à-dire jusqu'au |__|_|_|_|_|

Signature :

Visa du chef d'établissement ou de service

A le

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

Visa du Vice-Recteur

☐ Avis favorable

☐ Avis défavorable

NB : les demandes de recul devront être accompagnées d'un certificat médical d'aptitude